



CHAUDIÈRE BIOMASSE

Incinérateur de déchets ou énergie durable ?

La biomasse est-elle vraiment la solution verte que l'on nous présente ?

Ce projet de biomasse, bien qu'innovant, suscite des questions sur ses impacts environnementaux et économiques.



Une énergie renouvelable ?

Le projet vise à utiliser des plaquettes de déchets comme source d'énergie. Cependant, les matériaux issus de déchetteries (comme les colles, solvants, et peintures) contiennent parfois des substances chimiques.



Une ressource durable ?

Le projet dépend d'un flux constant de déchets de déchetterie. Si les prix augmentent, la rentabilité pourrait en être affectée. Il est essentiel de surveiller les coûts d'approvisionnement pour éviter des augmentations imprévues.



Risque pour nos process sensibles ?

L'air extérieur circulant dans nos ateliers (baby food, pharma, food) pourrait être contaminé par des émissions, menaçant la qualité de nos produits.



Sécurité des fumées ?

La variété des matériaux incinérés pourrait créer des émissions diverses. Bien que des traitements des fumées soient prévus, il est important de garantir une sécurité maximale pour l'environnement et les travailleurs.



Flux de transport ?

L'augmentation du nombre de camions /trains nécessaires pour acheminer les déchets et gérer les sous-produits (comme les cendres) pourrait accroître le trafic. Il serait utile de suivre attentivement l'empreinte carbone pour s'assurer de l'impact positif du projet.



Perte financière ?

La cogénération actuelle fournit non seulement la vapeur nécessaire, mais génère aussi des revenus grâce à la revente d'électricité à EDF. Son remplacement par la biomasse pourrait entraîner une perte économique.

En conclusion...

Avec un investissement de plus de 100 millions d'euros, cette unité de biomasse marque un tournant pour le site de Lestrem. Une gestion efficace des coûts et un suivi environnemental rigoureux seront essentiels pour faire de ce projet un modèle durable.

Il est important si ce projet aboutit que la gestion soit faite par des salariés Roquette en nombre nécessaire !

Pour plus d'informations, contactez vos élus CGT Roquette.

Ensemble, nous veillerons à ce que ce projet n'impacte pas la santé des salariés.

